

Réunion du Conseil Municipal

Du 16 avril 2018 à 20 heures

L'an deux mille dix-huit et le seize avril l'assemblée régulièrement convoqué le 06 avril 2018, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Robert BOUDON, Monique DELFAU, Jean-Pierre VAISSADE, Monique LOUVRIER, Michel BOUDON, Thierry BRUNEL, Jean ALBARET, Lucien VAISSADE

Représentés : Christian LAURAIRE par Monique LOUVRIER, Marcel RIEUTORT par Monique DELFAU

Absent : Laurent CAYREL

Secrétaire de séance : Jean ALBARET

Ordre du jour

- Comptes de gestion 2017 : examen et vote
- Comptes administratifs 2017 : examen et vote
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017
- Vote des subventions - exercice 2018
- Vote des taux de contributions directes - exercice 2018
- Indemnité pour le gardiennage de l'église - exercice 2018
- Budgets primitifs 2018 : examen et vote
- Emploi saisonnier
- questions diverses

➤ **Approbation du compte rendu de la séance précédente.**

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 20 mars 2018.

➤ **Comptes de gestion 2017 : examen et vote**

Avant l'examen des comptes administratifs, le conseil procède à l'examen des comptes de gestion du Comptable public.

Le maire demande au conseil :

- *d'approuver les comptes de gestion.*

Le conseil municipal procède au vote des comptes de gestion

Résultat du vote (9 votants) :

- Compte de gestion du budget principal : 9 voix pour

- Compte de gestion du service de l'eau et de l'assainissement : 9 voix pour

➤ **Comptes administratifs 2017 : examen et vote**

• **Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement**

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	32 448.52	38 854.33
	Section d'investissement	70 244.43	107 505.56
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	0.00
	Report en section d'investissement	15 649.23	0.00
TOTAL		118 342.18	146 359.89

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	76 614.00	52 549.00
	Total des restes à réaliser	76 614.00	52 549.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	32 448.52	38 854.33
	Section d'investissement	162 507.66	160 054.56
	TOTAL cumulé	194 956.18	198 908.89

M. Jean-Pierre VAISSADE arrive en salle des séances

• **Budget principal**

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	172 670.48	268 204.84
	Section d'investissement	136 202.45	190 140.44
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	58 212.48
	Report en section d'investissement	40 869.30	0.00
TOTAL		349 742.23	516 557.76

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	92 996.00	25 829.00
	Total des restes à réaliser	92 996.00	25 829.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	172 670.48	326 417.32
	Section d'investissement	270 067.75	215 969.44
	TOTAL cumulé	442 738.23	542 386.76

Le maire quitte la salle et Mme Monique DELFAU, 1^{er} Adjoint prend la présidence et demande au conseil :

- d'approuver les comptes administratifs.

Le conseil municipal procède au vote du compte administratif du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement,

Résultat du vote (8 votants) : 8 voix pour

Le conseil municipal procède au vote du compte administratif du budget principal,

Résultat du vote (9 votants) : 9 voix pour

Le maire reprend place en salle des séances.

➤ Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017

Le conseil municipal après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2017 décide d'affecter les résultats de fonctionnement de la façon suivante :

Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement : 6 405.81 € d'excédent

- Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 2 453.10 € (compte 1068)
- Affectation du solde soit 3 952.71 € à l'excédent reporté article 002.

Budget général : 153 746.84 € d'excédent

- Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 54 098.31 € (compte 1068)
- Affectation du solde soit 99 648.53 € à l'excédent reporté article 002.

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Vote des subventions - exercice 2018

- 1) Le maire invite le conseil municipal à voter les subventions à inscrire au budget primitif de 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes :

A.D.M.R de Chaudes-Aigues	230.00
Association Les Amis de la lecture à Aurillac	20.00
Club des Aînés Ruraux de Lieutadès	500.00
Donneurs de sang de Chaudes-Aigues	15.00
Jeunes agriculteurs de Chaudes-Aigues	15.00
Radio Margeride	15.00
Ecole de Saint-Urcize	50.00
FSE Collège Louis Pasteur	100.00
TOTAL	945.00

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- 2) Le conseil municipal est invité à voter la subvention à l'ACCA, à inscrire au budget primitif de 2016.

Monsieur Robert BOUDON n'a pas pris part à la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- vote une subvention de 30 € pour l'ACCA

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- 3) Le conseil municipal est invité à voter la subvention au comité cantonal FNACA de Chaudes-Aigues, à inscrire au budget primitif de 2016.

Madame Monique DELFAU n'a pas pris part à la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- *vote une subvention de 30 € pour le comité cantonal FNACA de Chaudes-Aigues*

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Vote des taux des contributions directes - exercice 2018**

Le maire invite le conseil municipal à voter les taux des contributions directes pour l'exercice 2018.

Le conseil municipal fixe les taux 2018 des contributions directes comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Bases notifiées	Taux en %	Produit en Euros
Taxe d'habitation	254 500	12.18	30 998
Taxe foncière (bâti)	279 200	15.55	43 416
Taxe foncière (non bâti)	18 700	87.13	16 293
TOTAL			90 707

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Indemnité pour le gardiennage de l'église : exercice 2018**

Le maire fait savoir que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales pour l'année 2018 est de 120.97 €

Il demande au conseil de délibérer pour en fixer le montant.

Le conseil municipal, décide :

- *d'allouer à M. Camille Makaya Mbodo curé de Chaudes-Aigues, une indemnité de 120,97 €, pour le gardiennage de l'église pour l'année 2018.*

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Présentation et vote des budgets primitifs 2018**

Le maire soumet à l'examen du conseil municipal les projets de budgets primitifs qui s'équilibrent en dépenses et en recettes à la somme de :

Budget eau et Assainissement

Section de fonctionnement	43 994.00 €
Section d'investissement	143 311.00 €

Budget principal

Section de fonctionnement	342 208.00 €
Section d'investissement	510 617.00 €

Le conseil municipal procède au vote des budgets primitifs

Résultat du vote (10 votants) :

- Budget principal : 10 voix pour

- Budget du service de l'eau et de l'assainissement : 10 voix pour

➤ **Emploi saisonnier**

Le maire rappelle au conseil municipal la nécessité qu'il y aurait d'embaucher un agent à temps partiel afin d'assurer l'entretien des espaces verts, des réseaux d'eau, du relevé des compteurs d'eau, des travaux d'entretien des bâtiments, des voies communales, des réservoirs, des captages et de la station d'épuration.

Il fait savoir que Mr Yoann PELAT de Chaudes-Aigues serait intéressé par cet emploi et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette éventuelle embauche et d'en fixer les conditions (Nombre d'heure/ semaine - indice de rémunération - durée du contrat).

Le conseil municipal :

- Décide de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique, pour la période du 15 mai au 15 novembre 2018, pour une durée hebdomadaire de l'emploi de 12 heures/semaine, avec une rémunération calculée sur la base de l'Indice Brut 386 - Indice Majoré 354.

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Affaires diverses**

- Le conseil valide les travaux prévus en forêt de Lagarde pour un montant de 702.00 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.

Le Maire
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE
(Absent)

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT
(Absent)

Lucien VAISSADE

Laurent CAYREL
(Absent)